Relaxe des assassins présumés d'un représentant de l'OMS au Burundi

PANA, 13/06/2008 Bujumbura, Burundi - La Cour suprÃªme du Burundi a prononcÃ© jeudi la relaxation pour les six assassins prÃ©sumÃ©s de l'ancien reprÃ©sentant rÃ©sident de l'Organisation mondiale de la santÃ© (OMS), l'Ivoirien Kassi Manlan, dans la nuit du 19 au 20 novembre 2001.Les assassins prÃ©sumÃ©s Ã©taient d'anciens hauts responsables des services de police et de sÃ©curitÃ© publique.
A l'issue de leur procÃ¨s en premiÃ¨re instance, l'avocat gÃ©nÃ©ral avait requis la peine de mort. Les avocats de la dÃ©fense ont dÃ©clarÃ© qu'ils allaient introduire une demande d'indemnisation pour les prÃ©judices moraux et matÃ©riels subis par leurs clients.M. Manlan a Ã©tÃ© tuÃ© Ã son domicile, dans nord de Bujumbura, et son corps a Ã©tÃ© retrouvÃ© sur la rive ouest du Tanganyika.Les mÃ©dias locaux ont longtemps spÃ©culÃ© sur sa mort en la liant Ã une affaire de dÃ©tournement de fonds de l'OMS destinÃ©s Ã la lutte contre le paludisme qu'il voulait dÃ©noncer.